

Appel à idées

ET SI VOUS PROPOSIEZ UN NOM POUR LA PASSERELLE ?



Les travaux de construction de la nouvelle passerelle cyclo-piétonne ont commencé. Celle-ci enjambera la Meuse, entre le Grognon et la zone jouxtant la Villa Balat à Jambes, où une nouvelle place publique sera créée. La passerelle, véritable ouvrage d'art, alliera de grandes qualités esthétiques et technologiques, notamment par la légèreté de son profil.

Il faut désormais lui choisir un nom. Les Namurois sont invités à faire part de leurs propositions au service de la géographie urbaine, en charge de la toponymie.

Un jury composé de mandataires communaux et de citoyens sélectionnera une proposition à soumettre au Conseil communal.

**Vous pouvez adresser vos suggestions pour le 30 avril au plus tard, par mail à geographie.urbaine@ville.namur.be ou par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Géographie urbaine
Rue de Fer - 5000 Namur**



CONSEIL DES JEUNES DE NAMUR

c'est parti

La Ville de Namur, accompagnée par l'asbl Jeune et Citoyen, propose aux jeunes Namurois de 13 à 17 ans de constituer un Conseil des Jeunes. L'objectif : leur permettre de réfléchir et travailler sur des projets concrets liés à la vie des jeunes dans la ville, et leur donner l'occasion d'être acteur de leur vie, véritable citoyen engagé dans la cité, dans une démarche positive d'échanges, de discussion, d'investissement des enjeux et des préoccupations de leur génération.

Le Conseil des Jeunes sera composé de 29 jeunes âgés de 13 à 17 ans inclus. La seule condition pour être candidat était d'être domicilié(e) sur le territoire namurois. Le Conseil des Jeunes sera constitué le 17 mai, par la prestation de serment des conseillers, et commencera ses travaux en septembre.

+ d'info :

Conseil des Jeunes de Namur
081 24 64 55
cjn@ville.namur.be

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL



Le Conseil communal se réunit 10 fois par an, généralement le jeudi à 18h, au sein de la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Voici les dates des prochaines séances.

- jeudi 27 avril
- jeudi 18 mai
- jeudi 29 juin
- jeudi 07 septembre
- jeudi 05 octobre
- jeudi 16 novembre
- jeudi 14 décembre

Une séance conjointe avec le CPAS est également prévue le 19 octobre, même heure, même endroit.

QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL CES DEUX DERNIERS MOIS

- Le remplacement des lampes à vapeur de mercure haute pression a été approuvé pour les entités de Naninne et Wierde pour un montant de 81 068,98€ et pour les entités de Cognelée, Daussoulx, Saint-Marc, Saint-Servais et Vedrin, pour un montant de 95 471,83 €.
- Une subvention annuelle de 117 540 euros a été allouée au Collège des Comités de Quartiers, pour une durée de 3 ans.
- Le cahier des charges des travaux de restauration de la Tour du Guetteur, à la Citadelle, a été approuvé par le Conseil. Les travaux sont estimés à 329 004,28 €.